

Renault

La grève des mineurs a été chez Renault — comme partout sans doute — au centre des discussions et a conditionné l'activité syndicale, à l'usine, de ce mois de mars.

Le débrayage national d'un quart d'heure du 5 mars en protestation contre le décret de réquisition, fut suivi massivement dans les ateliers, et la participation des « mensuels » fut... moins mauvaise que d'habitude. Le cortège qui se rendit de la Bourse du travail à la Mairie fut plus faible (un millier de personnes au maximum). Mais l'accent n'était pas mis non plus pour que l'action se développe dans ce sens.

Un second débrayage d'une heure, répondant à l'appel commun des Fédérations nationales et Unions syndicales de la région parisienne eut lieu le 14 mars mais les mots d'ordre cette fois étaient strictement centrés sur les revendications usine (retour au pouvoir d'achat de 1955, réduction de la semaine de travail, extension des droits syndicaux, etc.).

A peine une petite allusion aux mineurs « qui poursuivent unanimement une magnifique grève contre le pouvoir... » dans l'appel commun au débrayage.

Cette fois encore, bons résultats mais on a le sentiment que, malgré le texte de l'appel, c'est pour les mineurs qu'on débraye. Le timide appel à manifester n'est pas réitéré. Chacun rentre chez soi une heure plus tôt... c'est tout !

Le 20 mars, nouvel appel commun à un débrayage de deux heures pour le lendemain pendant la journée avec meeting prévu place Marcel-Sembaat, au cœur de la ville. C'est encore sur des revendications particulières à l'usine qu'on tente de mobiliser dans le cadre d'une journée revendicative de la Métallurgie parisienne, pour appuyer les discussions paritaires en cours sur la Convention collective. La décision d'appeler au débrayage ne va pas sans mal. Les militants du comité exécutif ne sont pas « chauds », l'atmosphère ne leur paraît pas favorable. Seule l'insistance du permanent fédéral arrache une majorité qui n'est pas convaincue.

Le lendemain matin, coup de théâtre : le mot d'ordre, répandu la veille par vingt mille tracts est « suspendu ». Compte tenu que « les conditions ne sont pas pleinement réalisées » (« les revendications restent à préciser dans chaque atelier ») et autres raisons plus ou moins valables (perturbations dans les transports, etc.), le bureau du syndicat est revenu sur la décision du comité

Tract

Nous publions ci-dessous de larges extraits d'un tract diffusé par le P.C.I. au 27^e jour de grève. Après avoir fait le point de la situation et dénoncé les manœuvres du gouvernement, il s'attache à démontrer les responsabilités des syndicats et des partis, à proposer des mots d'ordre pour une véritable politique révolutionnaire dans le cadre de la grève des mineurs.

Au lieu de passer à l'offensive au moment où le climat était propice, la grève est restée sur la défensive pendant que de Gaulle organisait son action.

Déclenchée à la fin d'un hiver très rigoureux, au moment où les stocks de charbon étaient épuisés, la grève pouvait contraindre le pouvoir à mettre les pouces si elle avait arrêté l'industrie. Or on apprend par « Le Monde » du 21 mars, « que depuis le début de la grève les importations en provenance des pays de la C.E.C.A., se sont fortement accrues au point de perturber certains marchés nationaux, notamment belge ». Ainsi pendant la grève, des trains continuent à apporter de l'étranger du charbon aux industriels. C'est un scandale. Et les organisations syndicales auraient déjà dû organiser le boycott de tout le trafic charbonnier. Les cheminots n'ont-ils pas eux-mêmes en quelques heures fait une grève magistrale de 24 heures. Il n'y a aucune raison qu'ils ne comprennent pas l'importance de l'arrêt de tout convoi de charbon. Mais il faudrait que les direc-

exécutif... Malgré l'équivoque de la situation un « lâche soulagement » s'empare des militants, qui redoutaient le fiasco. Et les deux heures de grève prévues seront versées à la solidarité aux mineurs. Ouf !

Le lancement de ce mot d'ordre, puis son retrait, fait unique dans les annales, ont suscité bien des commentaires. La C.G.T. crut bon dans un bulletin du syndicat d'en justifier les raisons, reconnaissant que « depuis l'obtention des quatre semaines, les revendications n'accrochent pas assez » ; tirant la conclusion que c'est de là que viennent nos difficultés, ainsi que de « l'inégalité du niveau de combativité d'un département à l'autre ».

Depuis calme plat, quelques débrayages limités pour des revendications particulières mis à part.

Était-il possible de faire plus, et mieux ? Question délicate certes ; il semble que le climat atteignit son point culminant dans les quinze premiers jours de la grève, et qu'à cette période un appel vigoureux à une manifestation importante de solidarité aux mineurs dans l'usine ou dans les rues de Boulogne, aurait eu un grand écho.

Mineurs

Plusieurs contacts avec des mineurs de fond de la région du Nord et du Pas de Calais permettent d'écrire ce qui suit :

- 1) Aucun mineur ne parle de « grande victoire » comme l'écrit l'Humanité, et bien peu parlent de victoire tout court.
- 2) Ils ont conscience d'avoir fait une très grande chose. Ils savent que leur lutte est la première action qui a mis de Gaulle en échec.
- 3) Mais ils pensent que les résultats obtenus ne sont pas proportionnés au combat mené. Plusieurs m'ont montré le statut des mineurs rappelant qu'au bout de 10 ans de mines, on a 24 jours de congés annuels. C'est le cas de la grande majorité des mineurs. Donc ils ne voient rien de remarquable dans l'obtention des 4 semaines.
- Quant à l'augmentation de salaire, elle ne les émeut pas non plus car ils pensent que le coût de la vie risque fort d'avoir dépassé 11 % avant décembre.
- D'autre part, statut des mineurs, en main, ils expliquent qu'après la deuxième guerre mondiale, ils avaient 30 % de plus que les métallos et que maintenant ils sont toujours en retard.
- 4) Ce qui choque le plus les mineurs, c'est que la consultation pour la reprise n'a pas été honnête. Beaucoup disent clairement qu'ils ont été mis devant le fait accompli. Certains pensent que l'affaire était mijotée de longue date.
- 5) Les mineurs que j'ai vu, conviennent tout de suite qu'en l'absence d'une généralisation des luttes, ils ne pouvaient pas avoir une grande victoire.
- Ils ne comprennent pas l'attitude des syndicats. Mais ils comprennent fort bien que leur lutte a arraché des avantages aux autres corporations.
- 6) Ils sont contents d'avoir eu l'unité syndicale. Ils voudraient qu'elle dure. Malgré les privations, ils envisagent que le mouvement pourra reprendre assez vite. Ils craignent ce qui pourrait rompre l'unité.

En même temps ils sentent qu'ils n'ont pas le temps de s'instruire, de tout comprendre, de pouvoir parler dans les meetings, et ils ont une certaine rancœur contre les cadres syndicaux qui ne se soucient pas assez de la pensée de la base et qui les entortillent avec des combinaisons difficiles à comprendre.

J. Y

tions syndicales les y appellent ! Qu'attendent-elles ?

Les cheminots, les gars de l'électricité et du gaz sont prêts à la lutte. Pourquoi ne les engage-t-on pas de façon plus résolue à entrer dans l'action totale avec les mineurs ? Pourquoi ne l'a-t-on pas déjà fait ? La revendication de 11 % n'est-elle pas commune ? Pourquoi ne renouvelle-t-on pas la grève nationale du 5 mars qui n'a duré qu'un quart d'heure ? Pourquoi ne s'être jamais fixé l'objectif de grève générale de 2 heures, de 24 heures de solidarité ?

On constate que les directions syndicales ne sont pas exemptes de critiques. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que la plus puissante d'entre elles, la plus indépendante du pouvoir, la C.G.T., depuis des mois répète que « la grève n'est pas la seule forme de lutte » ce qui a conduit naturellement à être surprise du déclenchement brusque, spontané de la grève des mineurs qui n'entre pas dans la tactique de « particularisation ».

C'est ainsi qu'au 27^e jour, entre autre, les mineurs ne disposent pas encore d'un comité national de grève, un réseau national de comités de solidarité n'a pas été formé. Une manifestation centrale à Paris de solidarité aux mineurs organisée par les syndicats n'a pas eu lieu (seules les organisations de jeunesse mé-

Au lieu de cela, le tort des directions syndicales a été de vouloir « artificiellement » créer un climat sur des revendications usine qui, il faut le reconnaître, ne sont pas clairement ressenties par les travailleurs. Il fallait axer sur la lutte des mineurs, c'était un moyen de mobilisation autrement important que des revendications qui paraissent pour le moment inaccessibles...

La solidarité financière a atteint des proportions jamais égalées dans le passé. Plus de 10 millions ont été collectés à ce jour. Mais là aussi de grandes inégalités subsistent d'un atelier à l'autre et, répartis sur l'ensemble des travailleurs (ingénieurs et cadres compris), cela ne fait qu'une moyenne de 300 fr. (anciens) environ, ce qui est bien peu en définitive.

L'unité entre organisations C.G.T.-C.F.T.C.-F.O. a été totale (neutralité C.G.C., et parfois appui réservé même...) ; toutes polémiques apparentes ont cessé, et c'est tout de même un fait positif. Il n'y a donc pas démolition.

Mais, à moins d'élément nouveau dans la situation, les perspectives de lutte paraissent des plus réduites dans un avenir immédiat.

E.D.F.

Nous avons eu connaissance d'un tract diffusé par les sections syndicales C.G.T., C.F.T.C., C.G.T.-F.O. du Laboratoire d'Hydraulique E.D.F. (Chatou) aux travailleurs de la région. Il dit notamment :

« Nous sommes dans une entreprise nationalisée. Mais cela ne veut pas dire que l'entreprise appartient à la Nation comme on pourrait le supposer. En fait on peut dire qu'une telle entreprise est la propriété collective de la classe capitaliste. Les travailleurs n'ont aucun droit de gestion.

« Nous luttons pour améliorer nos conditions de vie et nous avons conscience d'apporter ainsi par surcroît notre soutien aux camarades mineurs.

« Contre le front des patrons et de l'Etat, Solidarité des travailleurs. »

Nord-Aviation

Toutes les luttes dans la métallurgie se sont situées ces derniers temps par rapport à la revendication de la quatrième semaine de congés payés et à la grève des mineurs. Mais le mécontentement des ouvriers et le climat général de cette période ne fut pas exploité par les syndicats qui démontrèrent une fois de plus leur insuffisance à lancer tout mouvement réel.

A Nord-Aviation, le syndicat C.G.T. soutenu par la C.F.T.C. préconisait des débrayages particuliers sur des revendications particulières. Mais ceci a rencontré l'opposition d'un certain nombre de militants et d'ouvriers. Et les débrayages ont été suivis sans grand enthousiasme, sans mots d'ordre scandés, sans revendications précises émanant de la base. Ces mouvements se déroulent sans la participation de F.O., le syndicat C.G.T. ne posant pas la question de savoir si l'ensemble des syndicats doit y participer. Toutefois il est bon de préciser qu'ils ont vu l'organisation de comités de lutte d'atelier élus démocratiquement et d'un comité de lutte central qui supplée à la carence du syndicat.

Les discussions tournent autour d'un durcissement de la lutte et sur l'opportunité des mouvements tournants. Une partie des militants pensant que ces mouvements sont en retard sur le climat social revendicatif.

Mais après la signature de l'accord sur les quatre semaines, les travailleurs n'ont pas posé la nécessité de poursuivre l'action à l'échelle de la métallurgie, pour les revendications de salaires et la réduction du temps de travail.

Pour soutenir la grève des mineurs, il faut dire que peu a été fait. Au début, la C.G.T. a organisé une collecte sans demander un versement précis égal soit à une heure ou une journée de salaire. Ce n'est qu'après un premier débrayage d'un quart d'heure que les syndicats ont engagé les travailleurs à verser une heure de salaire par semaine.

Durant ces quatre semaines, au moins trois collectes ont circulé totalisant un peu plus de 3,5 millions d'anciens francs pour environ 3.000 travailleurs contactables. On est loin d'une journée de salaire versée par ouvrier (30 à 40 NF). Cette collecte a donc été à l'image de la mobilisation du syndicat.

Les syndicats devraient sans tarder rompre avec la particularisation pour jouer un rôle de direction : élaboration de revendications capables d'unifier les travailleurs dans l'entreprise ; mettre en avant le mot d'ordre de la réduction du temps de travail : retour à 40 ou 36 heures ou respect de l'horaire affiché qui est de 45 heures, alors que la moyenne est de 52 heures et certaines équipes font de 60 à 70 heures.

Ce dont manque l'usine c'est d'une direction syndicale résolue, qui chercherait à coordonner et organiser les luttes et les revendications au niveau des sociétés aéronautiques nationalisées : S.N.E. C.M.A. et Sud-Aviation.

1^{ER} MAI Préparez de grandes manifestations de combat